



# Vos nageurs sauveteurs

## Prévention

### Feuille d'information: Patrouilles de prévention

#### Ce que nous voulons faire

Des personnes qualifiées de la SSS patrouillent dans les zones de baignade publiques afin d'identifier les situations pertinentes en matière de sécurité et d'intervenir de manière appropriée. Ils indiquent les dangers, mènent des entretiens de prévention, les documentent et fournissent du matériel d'information sur la prévention des noyades.

#### Comment allons-nous procéder?

Les équipes de patrouille sont composées d'au moins deux personnes. La patrouille se déroule principalement par voie terrestre. Si les sections ont la possibilité de patrouiller dans les eaux, cela peut être organisé en consultation avec les autorités et en complément de la patrouille terrestre. Ce faisant, elles veillent au respect des maximes de la SSS en matière de baignade, de rivière et de plongée libre et, si nécessaire, elles fournissent du matériel d'information.

#### Personnes et groupes cibles

Fondamentalement, tous les passants et les baigneurs dans les zones de baignade publiques, en mettant l'accent sur les indicateurs de risque tels que...

- Parents avec enfants
- Jeunes adultes (principalement des hommes, âgés de 15 à 30 ans)
- Personnes issues de l'immigration

#### Qui peut intervenir?

Les volontaires qui remplissent les conditions suivantes:

- Connaître la SSS et ses activités
- Avoir une personnalité communicative, responsable et dévouée ainsi qu'une attitude ouverte et sans préjugés.

Composition des équipes

- Deux personnes par équipe
- Une personne de l'équipe est âgée d'au moins 18 ans
- Une personne apporte l'expérience de la SSS
- Avantageux: mélange en fonction de l'âge et du sexe

#### Equipement & moyens auxiliaires

- Tenue SSS (T-Shirt ou Polo, short, casquette)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> <https://www.slrg.ch/fr/vetements-sss>



# Vos nageurs sauveteurs

- Eventuellement une trousse de premiers secours (couverture de survie, pansements, etc.)
- Check-List «entretiens de prévention»
- Téléphone portable personnel avec accès aux données pour la documentation des «entretiens de prévention»

## Matériel d'information pour les participants

- Flyer avec les maximes de la baignade
- Flyer d'information du programme «La sécurité aquatique fait l'école»/Gnome de l'eau «Milu»
- Flyer pour les personnes issues de l'immigration «S'amuser dans, sur et près de l'eau»

## Les points suivants doivent être respectés

- L'accord avec la ville/municipalité et les organisations «feux bleu».
- La patrouille de prévention n'a en principe aucun mandat de surveillance.